

ORCIVAL



Année 2024



SOMMAIRE

P
a
g
e

Le mot du Maire	1
L'état civil	2
Les services communaux.....	3
40 ans au service de la commune.....	4
Fête de la Sainte Geneviève	5
Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense.....	6
Le repas des Aînés	10
Un aperçu des réunions du conseil municipal de l'année 2024.....	11
Les comptes 2023	22
Les travaux de l'année	24
Les associations de la commune	28
La vie intercommunale	40
Les démarches administratives	49
Les numéros utiles	50

Directeur de publication : Pascal MICHAUX

Comité de rédaction : Corinne CHAZEIX, Joelle NEYRIAL, Nathalie RAOUL, Claude THIVANT, Patrick BARANGER, avec la précieuse collaboration de Murielle GAYDIER

*Credit photos : les membres du Comité de rédaction
Ce bulletin a été imprimé sur papier 100% recyclé.*

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

Nous terminons la page de 2024 avec un grand espoir que 2025 soit un peu plus ensoleillé au niveau de notre nation qui se gangrène de toutes ces agressions de plus en plus fréquentes dans les villes, des catastrophes climatiques et surtout une politique nationale qui malheureusement ne fait rien pour faire avancer la France.

Comme l'an passé, l'équipe municipale responsable du bulletin vont vous informer sur cette année 2024.

Comme vous avez dû vous en apercevoir, nous avons changé d'agent technique territorial suite à la démission de M Barra Sébastien. C'est M Arbre-Leite Yoann qui le remplace, je vous laisse le soin de lui réserver le meilleur accueil.

C'est toujours avec la même conviction et le même enthousiasme que l'équipe municipale conduit l'action communale et je tiens à remercier les employés de la commune pour leur travail accompli.

Je sais aussi que tout n'est pas parfait mais la magie et le temps ne permettent pas tout cela. C'est pour ça que je vous invite, si toutefois vous avez des remarques et des conseils constructifs, à venir me voir en mairie : c'est le meilleur endroit pour s'exprimer et non par celui-ci m'a dit ou on m'a dit ... merci pour votre compréhension.

Je vous souhaite à tous et à toutes d'entamer un agréable début d'année.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025, qu'elle vous apporte surtout la santé, la joie, le bonheur et la réussite à vous et à tous ceux qui vont sont chers.

Votre Maire

Pascal MICHAUX

ETAT CIVIL 2024

Naissances

Le 20 Septembre

Luna, Angelina, Yannick ESTÈVE

Lucas, Paul, Robert ESTÈVE

enfants de Cédric ESTÈVE et Camille BONETTO

domicilés rue de Cordès



Mariage

Le 24 Août :

Aude VIGIGNOL et David VERSAVEL

Domiciliés à Rouchaube



Pacs

Néant



Décès

Néant



LES SERVICES COMMUNAUX

Les employés municipaux

Secrétaire de mairie
Murielle GAYDIER



Employé communal
Yoann ARBRE-LEITE



Agence postale
Pascale MARTINS



Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis et les jeudis de 14 à 18h30

Monsieur le Maire peut convenir d'un rendez-vous les lundis et jeudis.

Tél : 04.73.65.82.13 - Courriel : mairie.orcival@hotmail.fr - Site internet : <http://www.orcival.fr/>

L'agence postale (tél : 04.73.65.98.43)

Jours et horaires d'ouverture :

ETE (du 01/06 au 30/09)	HIVER (du 01/10 au 31/05)
→ lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30	→ lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h30 - 12h00
→ samedi : 09h30 - 12h00	→ samedi 10h00 - 12h00

Heure de levée du courrier → 10h30 tous les jours ouvrés, 11h40 le samedi

Les tarifs communaux :

<u>Concession cimetière</u>	<u>Columbarium</u>	<u>Jardin du Souvenir</u>
Durée de 30 ans : 30 € le m ² Durée de 50 ans : 50 € le m ² Perpétuelle : 130 € le m ²	Durée de 15 ans : 300 € Durée de 30 ans : 600 € Durée de 50 ans : 800 €	Dispersion des cendres avec plaque à poser sur la stèle : 60 €

<u>Tarif de location de la salle des Associations</u>		
Habitant de la commune : 150 €	Associations : 70 €	Personnes extérieures à la commune : 300 €

40 ans au service de la commune

Lors de la cérémonie des vœux du 07 janvier 2024, la conseillère départementale Martine BONY, vice-présidente du Département, a remis à Claude THIVANT la médaille d'Or pour 40 ans de mandat municipal, en présence de plusieurs maires des communes voisines



Fête de la Sainte Geneviève à Orcival

Le vendredi 6 décembre 2024 s'est déroulée la traditionnelle fête de la Sainte Geneviève à ORCIVAL. En présence de nombreux élus, autorités civiles, militaires et citoyens, les gendarmes de la Compagnie d'ISSOIRE ont célébré leur sainte patronne en la basilique Notre Dame d'ORCIVAL à l'occasion d'une messe célébrée par l'aumônier militaire et le Père VARNAS. A l'issue, un vin d'honneur a été servi en la salle des associations mise gracieusement à disposition des gendarmes. Au cours de ces festivités, Monsieur Pascal MICHAUX Maire d'ORCIVAL puis Monsieur Jean-Marc BOYER Sénateur ont salué le travail des gendarmes; avant de laisser la parole au Chef d'Escadron Renaud GARCIN commandant la Compagnie de gendarmerie d'ISSOIRE qui a dressé le bilan des onze premiers mois de l'année.

Ces festivités placées sous le signe de la fraternité et de la convivialité se sont parfaitement déroulées. Toutes et tous ont apprécié passer ces célébrations à ORCIVAL et ont salué la beauté de la basilique.

A noter que les gendarmes apprécient ORCIVAL car c'est la seconde fois en 5 ans que la Compagnie de Gendarmerie d'ISSOIRE fête la Sainte Geneviève sur notre commune.



LES JEUX 2024 Dômes Sancy Artense

Terre de Jeux 2024

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense ont vu le jour suite à l'information de l'accueil des Jeux Olympiques en France qui est un événement unique et par conséquent la création d'une association a vu le jour, rondement menée par un président impliqué et ses membres motivés.

C'est une opportunité exceptionnelle à saisir pour faire vivre dans notre territoire rural comprenant 27 communes, les bienfaits de la pratique sportive, avec un esprit convivial et festif.

Tout a débuté le 28 Octobre 2023 pour Orcival avec le passage de la flamme qui venait de Saint Bonnet. Une fois arrivée à la mairie, des discours étaient prononcés, souhaitant la bienvenue à tous et expliquant l'enjeu des Jeux 2024. Les enfants de la commune étaient présents avec leur

propre flamme qu'ils avaient préparée en amont pour l'événement. C'est avec un lâcher de ballons et l'enthousiasme d'Artensia que cette journée se prolongeait.

Le Comité des Fêtes s'affairait à servir boissons et pâtisseries pour reprendre des forces avant le départ de la flamme en direction de Vernines.

La journée se terminait dans une bonne ambiance et les ambassadeurs devaient déjà songer à la suite de cette manifestation c'est-à-dire au recrutement de futurs participants sur les différentes épreuves.



Lors des vœux du Maire, en présence de Samuel Gauthier, président du Comité d'Organisation des Jeux, il est expliqué aux personnes présentes, l'événement des Jeux 2024 sur les valeurs du sport, dans un esprit de solidarité et d'entente sur le territoire.



Les pré-inscriptions débutent avec une date butoir au 1^{er} mars 2024, Murielle, Nathalie et Sébastien, ambassadeurs de la commune motivés, s'organisent au mieux pour inciter la population à participer aux différents jeux adaptés à tous et pour tout âge, afin de représenter notre commune. Des réunions sont organisées, et pour les personnes intéressées le porte à porte était de rigueur afin d'apporter plus de renseignements et de l'aide pour le remplissage du formulaire. Les inscriptions définitives sont fixées au 30 avril avec le début des épreuves début juin.

A cette occasion un concours dessin était organisé par la crêperie Le Vieux Logis.

Orcival a été retenu pour l'ouverture des Jeux le 1^{er} juin avec une superbe cérémonie malgré le temps pluvieux. Toutes les communes participaient au défilé avec la présentation de chacune, différenciées par la couleur de leur tee-shirt, une cérémonie organisée sur le même principe que les Jeux Olympiques. Cette journée a été vécue dans la convivialité, la joie et la bonne humeur, en se terminant par un somptueux feu d'artifice.





Orcival était représentée par 37 participants aux différentes épreuves de randonnée, rugby fauteuil, basket fauteuil, basket 3x3, belote, ball-trap, course d'orientation, sprint, trail, VTT. Petite désolation de ne pas avoir eu une équipe de tir à la corde en inscription définitive.

Il a été remporté
1 médaille d'or Noémie Neyrial au sprint,
2 médailles d'argent Florian Pinault au VTT et Victor Perière au ball-trap,
1 médaille de bronze Amélie Neyrial au sprint.





La commune se classe 13ème sur 27, un grand bravo et félicitations à tous les participants et médaillés d'avoir adhéré à ce superbe événement. A l'initiative du Maire, une soirée de remerciements était organisée début novembre pour tous les participants, avec la présence du conseil municipal et les membres du Comité d'Organisation des Jeux Dômes Sancy Artense.

Cette aventure des Jeux 2024 se clôture par la cérémonie de fermeture à La Stèle où toutes les communes se sont retrouvées dans la joie avec un petit pincement au cœur de ne plus se côtoyer tous les week-ends. Mais un repos était nécessaire et bien mérité suite à un mois de juin intense. Rendez-vous pour une prochaine aventure ...

LE REPAS DES AINES

C'est le dimanche 15 décembre 2024 que les Aînés, les Elus et la secrétaire de mairie se sont retrouvés à l'Auberge de Servières pour partager le traditionnel repas communal, préparé avec soin par Catherine et Michel.



Les menus et les papillotes ont été préparés par Murielle



Des corbeilles ont été distribuées aux personnes de plus de 75 ans qui ne pouvaient pas assister au repas.

UN APERCU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024

➤ **Travaux de voirie 2024**

Suite à la réunion du Conseil du 21/11/23, l'ADIT (=Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale – Département) a réalisé, comme demandé, un nouveau chiffrage pour la réfection des routes de Servières, du Roc, d'une partie de Seignemeaux et de la rue du Sioulot dans le bourg, avec un revêtement bi-couche : le total est de 100 460€.

Un appel d'offre a ensuite été lancé : 13 entreprises ont retiré le dossier mais seule l'entreprise COUDERT a répondu avec un chiffrage de 103 604€.

A ce jour le Département finance les travaux à hauteur de 40% et la DETR (=Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Etat) à hauteur de 20%, pour un montant maximum de 101 475€.

Or plusieurs communes ont obtenu un financement à hauteur de 30% pour la part DETR.

Le Maire propose donc de faire une demande de 10% complémentaires pour la subvention DETR.

La demande est validée à l'unanimité, ainsi que le devis de l'entreprise COUDERT.

Pascal MICHAUX a demandé que les travaux soient terminés au plus tard fin juin

➤ **Travaux forestiers sur les sections de Moleide et Orcival**

L'ONF (=Office National des Forêts) a informé la commune que parmi les travaux votés lors du Conseil du 28/02/23, ceux prévus sur les forêts des sections de Moleide et Orcival, pour favoriser un renouvellement naturel de la forêt, sont éligibles à une subvention de la Région à hauteur de 30%.

Le Maire demande donc au Conseil de valider la demande de subvention, sachant que les 70% restants seront à la charge des sections : la demande est validée à l'unanimité.

➤ **Renouvellement d'engagement à la certification forestière PEFC**

PEFC (=Pan European Forest Certification = programme de reconnaissance des certifications forestières) est une organisation internationale de certification forestière qui favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables. C'est le label PEFC qui permet, par exemple, de postuler à la subvention de la Région mentionnée précédemment.

P.MICHAUX propose de renouveler l'engagement de la commune pour une période de 5 ans.

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Section	Surface concernée (ha)	Cotisation pour la période (€)
Servières	57	82,62
Orcival	51	76,96
Moleide	26	51,23
Douharesse / Rouchaube	25	50,42
Rouchaube	23	48,16
Fléchat / Seignemeaux	17	42,09
Soussat	16	41,33
Douharesse	1,9	40,00

Le renouvellement de l'adhésion est validée à l'unanimité

➤ **Lutte contre les déchets abandonnés – Convention CITEO**

CITEO est une entreprise privée à but non lucratif, dont l'activité est réglementée par l'Etat et dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers.

Elle propose d'aider les collectivités dans leur lutte contre les déchets abandonnés sur l'espace public et, pour ce faire, de signer une convention leur permettant de bénéficier d'une subvention annuelle d'un montant de 3,50€ par habitant dans notre cas. Cette subvention a pour but de participer aux frais de nettoyage et de favoriser les actions de sensibilisation pour prévenir l'abandon de déchets.

La proposition d'adhésion à la convention de CITEO, d'une durée de 3 ans, est validée à l'unanimité.

➤ **Installation de compteurs individuels d'eau dans les villages de Servières et Soussat**

Le Maire rappelle la nécessité d'équiper les villages de Servières et Soussat de compteurs d'eau individuels (voir le CR du Conseil du 23/07/21).

La commune propose donc de passer aux actes en consultant des entreprises pour effectuer l'installation de ces compteurs, autant que possible en bordure de propriété. Une étape de repérage préalable est cependant nécessaire, la connaissance de l'emplacement des conduites étant imparfaite.

La proposition est validée à la majorité : pour : 8 voix – abstention : 1 voix – contre : 0 voix

➤ **Tarification de l'eau**

Rappel : la compétence Eau & Assainissement sera transférée à la communauté de communes Dômes Sancy Artense à partir du 01/01/2026.

Dans cette perspective, il est demandé de commencer en 2024 à faire converger la tarification dans les différentes communes concernées.

La commune ayant à ce jour une tarification parmi les plus basses, la proposition du Maire est d'augmenter de 0,20 €/m³ tous les prix, ce qui donnerait :

Consommation d'eau de	1 à 300m ³ : 1,00 €/m ³
	de 301 à 600m ³ : 0,70 €/m ³
	au-delà de 601m ³ : 0,60 €/m ³
	pour les agriculteurs utilisant la borne : 0,60 €/m ³

La proposition est validée à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Le CLIC (=Centre Local d'Information et de Coordination – aide pour les personnes âgées) demande la désignation d'un correspondant sur la commune, appelé(e) ambassadeur de la forme. Catherine FABRE se propose pour ce rôle : Pascal MICHAUX la remercie pour sa proposition, qui est validée par le Conseil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2024 – COMPTES & BUDGET

➤ **Adoption du PV de la réunion du 8 février**

Le PV est adopté à l'unanimité.

A noter que à la suite du transfert de compétences Eau & Assainissement au 01/01/2026, le projet de pose de compteurs individuels d'eau dans les villages de Soussat et Servières sera probablement réalisé par la Communauté de Communes et non par la commune.

Un document « Compte Financier Unique » est distribué en séance aux participants (après un 1^{er} envoi le 21/03) : un résumé des chiffres est donné dans les paragraphes suivants, avec des arrondis pour en faciliter la lecture.

➤ **Compte Financier Unique de l'année 2023 – Commune** (pages 3 à 9)

Le Maire présente les résultats du budget de la commune pour l'année écoulée :

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **276 566 €**, pour 341 173 budgétés, et le total des recettes à **325 766 €**, pour 297 528 budgétés : l'exercice 2023 présente ainsi un excédent de **49 199 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **193 700 €**, pour 268 667 budgétés, et le total des recettes à **179 663 €**, pour 268 667 budgétés : l'exercice 2023 présente ainsi un déficit de **14 038 €**.

Les principaux projets d'investissement concernés par les comptes 2023 sont l'acquisition enfin finalisée du bâtiment Boucheix et du terrain Gacon, la réfection de l'appartement de la mairie, la création de salles d'archivage et l'adressage des villages.

Le compte financier unique 2023 du budget Commune est validé à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Compte Financier Unique de l'année 2023 – Service des Eaux** (pages 11 à 17)

Le Maire présente les résultats du budget du Service des Eaux de l'année écoulée

- Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **28 726 €**, pour 41 726 budgétés, et le total des recettes à **29 742 €**, pour 30 531 budgétés : l'exercice 2023 présente ainsi un excédent de **1 016 €**.
- Pour la section d'investissement le total des dépenses s'élève à **32 520 €**, pour 84 330 budgétés et le total des recettes à **31 344 €**, pour 84 330 budgétés : l'exercice 2023 présente ainsi un déficit de **1 177 €**.

Les projets concernés par les comptes 2023 sont l'étude pour la protection des captages et l'installation de compteurs généraux sur les 3 réseaux communaux (Tateu, Servières et Soussat).

Le compte financier unique 2023 du budget du Service des Eaux est validé à l'unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

➤ **Affectation des résultats 2023** (pages 10 & 18)

Les propositions d'affectation des résultats 2023 sont les suivantes :

- Budget de la commune : l'excédent de 49 199 €, ajouté au report de 43 644 €, soit un total de 92 843 €, serait affecté pour 18 663 € en recette de la section d'investissement 2024 et, pour le solde, soit 74 180 €, en recette de la section de fonctionnement 2024 (voir page 10 du document).
- Service des Eaux : l'excédent de 1 016 €, ajouté au report de 11 196 €, soit un total de 12 212 €, serait affecté en report de la section de fonctionnement 2024 (voir page 18 du document).

Les propositions d'affectation des résultats de fonctionnement 2023 sont validées à l'unanimité.

Un document « Présentation budgets prévisionnels 2024 » est distribué en séance aux participants (après un 1^{er} envoi le 21/03) : un résumé des chiffres est donné dans les paragraphes suivants, avec des arrondis pour en faciliter la lecture.

➤ **Budget primitif de l'année 2024 – Commune** (pages 21 à 35)

Murielle GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif de la commune pour l'année 2024 :

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **380 211 €**, avec une augmentation des dépenses à caractère général, pour tenir compte de l'inflation, et des dépenses de personnel, pour tenir compte du remplacement de l'agent communal.

- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **214 515 €**, dont la majeure partie concerne le plan de rénovation de la voirie et le paiement de la 2^{ème} tranche de la réfection de l'éclairage public du bourg.

Le budget primitif 2024 de la commune est validé à l'unanimité.

➤ **Budget primitif de l'année 2024 – Service des Eaux** (pages 36 à 46)

Murielle GAYDIER et le Maire présentent le budget primitif du Service des Eaux pour l'année 2024 :

- Pour la section de fonctionnement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **42 227 €**
- Pour la section d'investissement, le total équilibré des dépenses et recettes s'élève à **115 845 €**, avec 2 projets, la procédure de protection des sources communales et le schéma directeur de l'eau potable. La pose des compteurs individuels dans les villages de Servières et Soussat figure au budget, malgré la remarque du 1^{er} paragraphe.

Le budget primitif du Service des Eaux est validé à l'unanimité.

➤ **Proposition de taux d'imposition 2024** (page 27)

Comme mentionné sur le document, P. MICHAUX propose d'augmenter la taxe d'habitation (applicable seulement aux résidences secondaires), de 8,24 à 8,95%, taux maximum applicable pour notre commune selon le Trésor Public.

L'augmentation des taxes foncières, pas prise en compte sur le document, est soumise à discussion ; une augmentation de 2,5% est finalement proposée, ce qui donnerait :

	Taux 2023	Taux 2024 proposé	Moyenne taux départemental 2023
Taxe habitation (résidences secondaires)	8,24 %	8,95 %	25,37 %
Taxe foncière du bâti	31,39 %	32,17 %	44,57 %
Taxe foncière du non bâti	54,19 %	55,54 %	84,33 %

La proposition est validée à la majorité : pour : 6 voix – contre : 4 voix – abstention : 0 voix

➤ **Subventions 2024 aux associations**

P. MICHAUX informe le Conseil que les subventions doivent faire l'objet d'une délibération spécifique : il propose de reconduire les montants attribués en 2023, à savoir :

Association	Subvention 2024 proposée (€)
Comité des Fêtes	1 000
Club de la Vallée Fleurie	350
Société de chasse	150
Les Musicales d'Orcival	350
Ecole primaire	500
Conscrits	200
ADMR	100
Orcival - Rocamadour	48

Chaque montant est validé séparément à l'unanimité, Pascal MICHAUX et Nathalie RAOUL ne prenant pas part au vote pour le Comité des Fêtes et Marc-Antoine SABATIER ne prenant pas part à celui de la Vallée Fleurie.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil que Mr Daniel DHAINAUT est en CDD depuis le 25/03, en remplacement de notre agent communal Sébastien BARRA, en arrêt de travail jusqu'au 15/04.

- P.MICHAUX a contacté les services compétents du Département pour le projet de convention de coopération pour le déneigement (cf réunion du 08/02) : la convention n'a pas de durée et peut donc être revue tous les ans si son application n'est pas satisfaisante pour la commune.
Le projet de convention est validé à la majorité : pour : 9 voix – contre : 0 voix – abstention : 1 voix
- La ligne de trésorerie de 102 000 € utilisée pour les travaux de réfection de l'appartement de la mairie et la création de salles d'archivage, dans l'attente des subventions, a été remboursée.
- Tous les membres du Conseil ont reçu le courrier de Mr ARNAUD concernant sa demande de réhabilitation d'un mur mitoyen avec la commune : P. MICHAUX rappelle qu'il a demandé au préalable des travaux d'étanchéité du bief, ses fuites endommageant le parc.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

➤ Rôle des communaux

Le Conseil Municipal arrête le rôle des communaux selon le tableau ci-dessous :

B = Boisé - NB= Non boisé (=prairies, réservées aux exploitants agricoles) Pas de mention quand la section n'a que du boisé	
DOUHARESSE – ROUCHAUBE – MONTAGNE DU CROS NEYRIAL Nora et SOUBRE Pierre (Douharesse) CERTEAU Claude (Rouchaube) GAYDIER Philippe (Rouchaube) GIRAUD Patrick (Rouchaube) LAFARGE Richard (Rouchaube) LAFARGE Yvette (Rouchaube) THIVANT Claude (Rouchaube) LAFARGE Philippe (Montagne du Cros)	ROUCHAUBE CERTEAU Claude B GAYDIER Philippe B+NB GIRAUD Patrick B LAFARGE Richard B+NB LAFARGE Yvette B THIVANT Yvette B
FLECHAT – SEIGNEMEAUX BONY Francis (Fléchat) NEYRIAL Alain (Fléchat) NEYRIAL Jean Pierre (Fléchat) BESSE Jean Marie (Seigneaux) COHADE Daniel (Seigneaux) GARDETTE Gérard (Seigneaux) HUCHE Jean Michel (Seigneaux) MICHAUX Pascal (Seigneaux) RAOUL Jean Paul (Seigneaux)	SERVIERES FABRE Michel et Catherine B MALLET Eric B+NB 2 parts MALLET Roger B MALLET Virginie NB 2 parts WEIMANN François B
MOLEIDE BUVAT Julien (Moleides) B MANENC Hadrien (Moleides) B MONTEL Guy (Moleides) B GRATADEIX Sébastien (Les Planchettes) NB MALLET Eric (Servières) NB NEYRIAL Alain (Fléchat) NB NEYRIAL Nicolas (Fléchat) NB PERIERE François (Soussat) NB 2 parts SOUSSAT ATTAIX Didier BONY Olivier MORLON Jean Claude MORLON Xavier PERIERE François SOUBRE Jean Pierre	ORCIVAL ARNAUD Jean Jacques BONTEMPS Marie Laure BRUN Marie Antoinette CHAZEIX Bernard CHAZEIX Corinne CHAZEIX Marguerite CHAZEIX Solange CHOCQ Jean Pierre COHENDY Marthe CONSTANTIN Monique DALLA ZANNA Luc GENIN François GOLFIER Florence HUCHE Marcel ITIER Gabriel MONJANEL Josette OLLIER Sylvie VOUTE Germain

Les modifications effectuées par rapport à la liste du 23/07/2021 sont les suivantes :

- A Douharesse, Mr BERGHEAUD Jean Louis et CEYSSAT Pierre ont été retirés, pour cause de décès
- A Servières, Mr CHAPUT Alain a été enlevé car il ne réside plus dans le village
- A Soussat Mr TOURREIX Martin a été retiré pour cause de décès
- A Orcival, Mme GOYON Martine a été retirée pour cause de décès

Le nouveau tableau est validé à l'unanimité

➤ **Travaux proposés par l'ONF** (= Office National des Forêts)

L'Office préconise la pose de buses sur un chemin de la forêt de Douharesse-Rouchaube, chemin limitrophe des communes de Rochefort et Orcival. Les frais seraient donc partagés en 2 parts de 2 640€. Par ailleurs des travaux de compensation liée à la coupe pour le futur parking de Servières seront finalement réalisés par le Département dans la forêt de Servières pour un montant de 7 120€ (alors qu'il avait été mentionné dans le CR du 29/09/23 qu'un montant de 4 015€ serait versé au fonds stratégique de la forêt et du bois)

Les propositions de l'ONF sont validées à l'unanimité.

➤ **Amendes de police**

P. MICHAUX rappelle que sous cette dénomination il est question de travaux liés à la sécurité routière, financés par la DDT (=Direction Départementale des Territoires) sans justificatif, dans la limite d'un plafond de 7 500€.

Dans ce cadre, le Maire a demandé le chiffrage pour :

- La signalisation du « bourrelet » installé sur la route de Seignemeaux
- L'installation d'un abribus au départ de la route de Soussat
- La modification de la signalisation à l'entrée de la rue du Guéry du bourg
- Le traçage de passages piétons à Moleide et Soussat

Le Conseil valide à l'unanimité la demande si l'ensemble des travaux n'excède pas le plafond de la subvention.

➤ **Projet City parc**

Le Maire informe le Conseil que l'installation d'un parc multisports clôturé, appelé City Parc, peut être actuellement subventionnée à hauteur de 70-80% : des modèles sont présentés sur papier en séance et sont visitables dans des communes voisines (Rochefort, Vernines, Gelles...)

Plusieurs sociétés proposent de le réaliser, dans le parc, à l'emplacement de l'ancien terrain de tennis (actuellement théoriquement pour le basket).

Le Conseil valide à l'unanimité le lancement d'un chiffrage et d'une demande de subvention.

➤ **Questions diverses**

- La commune a proposé à l'agence de voyages ALUNA VOYAGES la signature d'une convention annuelle pour la mise à disposition entre le 01/06 et le 31/10 du pré ex Gacon, pour y parquer les ânes utilisés par des randonneurs qui arrivent ou partent du bourg, ce qui permet de favoriser le séjour de clients dans les hôtels de la commune.
Alors que l'agence de voyage propose un prix de 7€/âne, la commune persiste à demander une somme forfaitaire de 150€, proposition validée à l'unanimité.
- Le Maire a demandé à Hadrien MANENC, habitant du village de Moleide de venir présenter son projet d'installation d'un bâtiment léger en bois sur un terrain sectional du village, pour en faire un abri pour les membres de l'association FIFTY FRIENDS : cette association domiciliée à Moleide et dûment déclarée en Préfecture a pour objet de favoriser la pratique du mini bike (=petites motos).

Après échanges, le Maire met comme condition expresse de faire une déclaration de travaux et de signer une convention qui réglera l'utilisation du bâtiment et de l'espace (pas de feu, pas de débit de boissons, nombre maxi de personnes, bruit limité,...)

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2024

➤ **Ligne de trésorerie pour les travaux de voirie**

Les travaux sont terminés.

Une ligne de trésorerie est nécessaire dans l'attente du versement des subventions de la DETR (=Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Etat) et du Département : respectivement 30% et 40% du montant HT (106 000€).

2 offres ont été reçues pour un montant demandé de 126 000€ (total TTC à régler) :

- ◆ Le Crédit Agricole a limité son offre à 50 000€ et ne peut donc être retenue
- ◆ La Caisse d'Épargne propose soit un taux fixe de 3,89%, soit un taux variable égal au taux ESTR (=Euro Short Term Rate) augmenté d'une marge de 0,60% (soit 3,663% au taux actuel).

Le Conseil valide à l'unanimité la recommandation du Maire de souscrire avec le taux variable.

➤ **Amendes de police**

Pascal MICHAUX rappelle qu'il s'agit d'une subvention d'un montant maximum de 7 500€ attribuée par le Conseil Départemental pour des travaux permettant d'améliorer la sécurité routière.

La liste des travaux qui ont été chiffrés par les services de l'ADIT (=Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) se monte à 18 476,50€ (cf réunion précédente du 20/06).

Le Conseil valide à l'unanimité la transmission du chiffrage au Département avant fin août.

➤ **Coupes de bois proposées pour l'année 2025 par l'ONF** (= Office National des Forêts)

L'Office préconise pour l'année prochaine une coupe sur les forêts de 2 sections :

Section	Surface concernée (ha)	Volume de bois attendu (m3)
Orcival	6,4	248
Rouchaube/Douharesse	23,4	931

La coupe proposée pour la section Rouchaube/Douharesse concerne 4 parcelles situées aux abords de la Sanadoire, donc en zone protégée et très en pente : les moyens à mettre en œuvre seraient donc très inhabituels (câbles d'acheminement) et probablement coûteux.

Aussi, en attendant d'en savoir plus sur les conséquences financières pour la commune de la coupe sur la section Rouchaube/Douharesse, le Maire propose de ne retenir pour le moment que la coupe de la section d'Orcival, proposition validée à la majorité : pour 8 voix – contre 0 voix – abstention 1 voix.

➤ **Convention pour l'Agence Postale**

La convention actuelle arrive à expiration le 09/01/25.

La Poste propose de renouveler la convention pour une durée de 1 à 9 ans, avec une indemnité forfaitaire (1 335€/mois pour 2024), qui peut éventuellement être bonifiée selon le chiffre de ventes, à condition que l'agence soit ouverte un minimum de 12h/semaine (en moyenne annuelle).

Le Conseil valide à l'unanimité la signature d'une convention de 9 ans.

➤ **Ligne ferroviaire Clermont-Tulle**

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose d'adhérer à la fédération « Agir pour la ligne Clermont-Tulle » pour un coût de 130€/an, ce qui suppose la validation par les communes.

L'adhésion est approuvée à l'unanimité.

➤ **Modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

L'objectif est de procéder à une mise à jour des statuts de la Communauté de Communes DSA (=Dômes Sancy Artense), à la fois pour tenir compte d'une évolution réglementaire de l'article L5214-16 du CGCT

(=Code Général des Collectivités Territoriales), qui a précisé ou ajouté certaines compétences, et pour se mettre en adéquation avec les actions engagées.

Les compétences obligatoires relèvent de 7 groupes : Aménagement de l'espace / Développement économique, politique commerciale, promotion du tourisme / Aires d'accueil des gens du voyage / GEMAPI / Déchets / Eau / Assainissement (au 01/01/2026 pour ces 2 dernières).

Les compétences complémentaires relèvent de 6 groupes : Environnement / Logement / Voirie / Equipements culturels, sportifs, scolaires / Action sociale / Convention France Services

La ComCom DSA exerce par ailleurs des compétences supplémentaires relevant de 9 groupes :

Développement agricole / Développement touristique / Assainissement Non Collectif / Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques / Soutien des associations / Soutien manifestations à caractère exceptionnel / Partage de matériel / Développement culturel / Mobilité

La ComCom demande par ailleurs de pouvoir adhérer à un syndicat mixte sans faire voter toutes les communes adhérentes.

La modification des statuts est entérinée à l'unanimité.

➤ **Changement de statut de la commune**

La commune est actuellement classée par l'Etat en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR); un nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) est mis en place depuis le 1^{er} juillet 2024 pour soutenir les territoires ruraux fragiles. Ainsi, les entreprises qui s'implantent sur ces zones peuvent bénéficier d'exonérations fiscales et sociales.

ORCIVAL fait partie des communes classées maintenant FRR et peut donc faire bénéficier pendant 5 ans de l'exonération sur le foncier bâti des entreprises qui s'implanteraient sur la commune à partir du 01/01/2025 (la taxe pour la commune étant compensée par l'Etat).

L'exonération est validée à l'unanimité.

A noter que les entreprises concernées pourraient aussi bénéficier d'exonérations complémentaires de la part de la Communauté de Communes.

➤ **Projet City parc**

Suite à la dernière réunion du Conseil du 20 juin, nous avons reçu 2 chiffrages pour l'installation d'un parc multisports clôturé, appelé City Parc :

Société	Chiffrage (€)
AGORESPACE	73 978 (- 5 427 si pourtour en bois)
AUVERGNE SPORTS	47 156

Dans les 2 cas, il faut ajouter 20 000€ pour le terrassement (devis COUDERT)

Des schémas sont montrés en séance.

Le Maire espère un financement à hauteur de 80% en cumulant des subventions de l'Agence Nationale du Sport (Etat), de la Région et du Département. Le dossier de demande est à déposer avant février 2025.

Le Conseil valide à l'unanimité la poursuite des discussions avec AUVERGNE SPORTS et la demande de subventions.

➤ **Questions diverses**

- Le Conseil a été informé par courriel de la démission de notre agent technique Sébastien BARRA, effective le 23/07 : compte tenu de ses congés à prendre, il quittera son poste le jeudi 29/08. Une annonce pour son remplacement a été diffusée par le Centre de Gestion, avec un délai fixé à fin août pour postuler.
- Le Maire informe le Conseil que l'épareuse, qui sert à entretenir les routes et chemins communaux, est à nouveau en panne. Les Ets RAY ont estimé le coût de la réparation à 3 500€. L'entreprise COURTADON d'Ennezat a fait une offre de reprise de 7 310€ HT avec l'achat d'un broyeur de marque Lagarde à 14 300€ HT, soit un coût net de 7 000€ HT.

Le Conseil valide à l'unanimité la proposition, après demande d'un devis avec les mêmes données aux Ets RAY, notre réparateur habituel.

- P.MICHAUX propose d'exonérer le locataire de l'appartement 261 des gîtes communaux d'un mois de loyer car suite à un dégât des eaux (fuite sur le toit), il est resté 3 mois avec une porte d'entrée qui ne fermait pas d'où un surcoût de chauffage dû à l'achat d'un système de chauffage annexe. La proposition est validée à l'unanimité
- Le Maire informe le Conseil que la commune a bénéficié d'une subvention additionnelle de 13 132€ du Département pour l'aménagement des salles d'archivage au 1^{er} étage du bâtiment de la mairie.
- Le Maire fait part au Conseil que suite à la demande de la subvention DETR/DSIL complémentaire (10%) concernant le programme de voirie (subvention de 20% accordée en 2023), le dossier de la commune n'a pas été retenu au regard des contraintes budgétaires de l'Etat. Celui-ci est à redéposé à l'automne 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

➤ **Cadence d'amortissements**

La Trésorerie demande à fixer des règles pour la durée d'amortissement des investissements, ce qui concerne les travaux liés à l'éclairage public (Territoire d'Energie - ex SIEG) ainsi que l'eau & l'assainissement, suite au constat d'un manque d'homogénéité dans les durées figurant actuellement. Le Maire propose :

Budget	Montant de l'investissement (€)	Durée d'amortissement (an)
Général	Inférieur ou égal à 1 000€	5
	Supérieur à 1 000€	10 à 25 selon les travaux
Eau & Assainissement	Inférieur ou égal à 1 000€	5
	Supérieur à 1 000€	10 à 60 selon les travaux

La proposition est validée à l'unanimité

➤ **Coupes de bois proposées pour l'année 2025 par l'ONF** (= Office National des Forêts)

Pour faire suite à la demande exprimée lors de la dernière réunion du 08/08/24, l'ONF a détaillé la coupe préconisée l'année prochaine sur 4 parcelles situées aux abords de la Sanadoire appartenant à la section Rouchaube/Douharesse :

Parcelle	Surface concernée (ha)	Volume de bois attendu (m3)
1U	6,3	252
2U	6,7	234
3U	4,3	172
4U	6,1	273

La coupe sur la parcelle 1U est la seule à ne pas nécessiter des moyens exceptionnels : le Conseil valide à l'unanimité la coupe sur cette seule parcelle.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil que 8 candidats ont postulé au poste d'agent technique : ils ont tous été reçus en entretien. Le candidat retenu est Mr Yoann ARBRE, habitant de Prondines, qui est disponible dès le mois d'octobre.

- La Préfecture demande aux communes l'identification des zones susceptibles d'être équipées en énergie renouvelable. Après prise de connaissance des réponses de certaines communes de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et discussion, le Conseil propose, à l'unanimité, de répondre que, prenant en compte les forts enjeux locaux liés aux paysages et à l'environnement (Natura2000, sites inscrits/classés), la production d'énergie renouvelable serait limitée à l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments.
- P.MICHAUX informe le Conseil que les travaux d'aménagement du parking au lac Servières ont débuté le 10/09.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2024

➤ **City Parc**

Un schéma ainsi qu'une documentation sur les accessoires sont distribués en séance.

Nous avons reçu une nouvelle proposition de la société AUVERGNE SPORTS, qui nous a conseillé d'ajouter des agrès (vélo, vélo elliptique, push-pull) et une table multi-jeux pour augmenter les chances d'acceptation du dossier par l'ANS (=Agence Nationale du Sport), qui peut financer jusqu'à 50% du projet.

Le total du devis AUVERGNE SPORTS est de 61 491 € HT, auquel il faut ajouter 20 865 € HT pour la préparation de la plateforme.

Le Maire rappelle que le projet ne sera lancé que si le financement total atteint 80%, en cumulant l'ANS, la Région et le Département.

Les couleurs références RAL6024 (verte pour les poteaux) et RAL7016 (gris pour les grilles) seront soumises à l'approbation des Bâtiments de France.

Le Conseil valide à l'unanimité la présentation du projet proposé pour les demandes de subventions.

➤ **Cadence d'amortissements**

La Trésorerie demande à modifier les règles pour les durées d'amortissement des investissements validées lors de la dernière réunion du 17/09, et d'adopter les règles ci-dessous :

Pour le budget « Commune » :

Article	Libellé	Durées
204181	Biens mobiliers, matériel et études / organismes publics divers	◇ 1 an pour les montants inférieurs à 1000 € ◇ 15 ans pour les montants supérieurs à 1000 €
204182	Bâtiments et installations / organismes publics divers	
203	Frais d'études	◇ 5 ans

Pour le budget « Eau » :

Article	Libellé	Durées
2158	Installations, matériels et outillages techniques	◇ 1 an pour les montants inférieurs à 1000 € ◇ 10 ans pour les montants entre 1000 € et 20000€ ◇ 40 ans pour les montants supérieurs à 20000€
2156	Matériel d'exploitation	
203	Frais d'études	◇ 5 ans

Les nouvelles durées sont validées à l'unanimité

➤ **Contrat de prévoyance pour les agents municipaux**

La commune adhère à un contrat de prévoyance pour ses employés communaux qui court depuis 2013. Au 01/01/2025, le minimum de participation de la commune à l'adhésion de base passe de 5 à 7 € par mois et par agent, le solde, qui dépend du niveau de salaire, étant à la charge de l'agent (les options additionnelles facultatives sont à la charge exclusive de l'agent).

Après discussion, le Conseil propose à l'unanimité de prendre en charge 50% de l'adhésion de base.

➤ **Questions diverses**

- Le Maire informe le Conseil avoir reçu un courrier du sénateur JM BOYER se félicitant de la validation par le Sénat du caractère optionnel du transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes au 01/01/2026.
La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense (DSA) demande donc aux communes, au cas où la décision du Sénat serait validée par l'Assemblée Nationale, de se prononcer sur leur souhait.
pour le transfert = 8 voix - contre le transfert = 1 voix - abstention = 0 voix.
Le Conseil valide à la majorité le transfert.
- La Communauté de Communes DSA demande au Département (le propriétaire) de mettre le parking du Guéry payant, de façon à minimiser le déficit de fonctionnement du Cap Guéry.
La validation de la commune d'Orcival, sur laquelle se trouve le parking, est requise.
Après discussion, le Conseil, dans un esprit de responsabilité collective vis-à-vis de DSA, valide la demande.

LES COMPTES 2023

BUDGET PRINCIPAL – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE en €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Générales	électricité, eau, combustibles, carburant, fournitures diverses, maintenance, assurances, documentation, annonces, fêtes et cérémonie, cotisations, télécommunications, téléassistance, taxes foncières, affranchissement, entretien bâtiments-terrains-forêts-voirie-réseaux-matériel	94 526	89 193	97 654	118 515
Personnel	cotisations, salaires, médecine du travail	77 112	88 799	87 178	85 372
Gestion courante	indemnités et cotisations Elus, SDIS, ordures ménagères, assistance logiciels, participation cantine et école, subventions (budget de l'eau-voyage scolaire école primaire-associations)	61 162	57 646	59 838	66 128
Amortissements		1 809	1 826	5 007	1 911
Financières	Intérêts d'emprunts	4 610	3 723	3 473	4 640
Exceptionnelles	Titres annulés exercice antérieur	1 968		539	
		241 187	241 187	253 689	276 566

TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Impôts & Taxes	Taxes habitations & foncières, attribution de compensation ComCom, fonds de péréquation, taxes additionnelles	110 362	115 126	118 631	128 195
Dotations & participations	Dotation forfaitaire, solidarité rurale, remboursement contrat aidé, fonds de compensation taxes habitations & foncières	91 310	92 524	92 874	99 799
Produit des services	Coupes de bois, concessions cimetière, redevance occupation domaine public, loyer agence postale et antennes réseaux téléphoniques	23 151	39 920	49 498	49 629
Autres produits	Loyers locations appartements et salle des associations, redevance terrasses	28 939	23 938	32 592	48 139
Exceptionnelles	Remboursement divers (cotisation assurance, frais élections,...), vente véhicule	3 308	1 146	5 483	3
		257 070	272 654	299 078	325 765

BUDGET SERVICE DES EAUX – SECTION FONCTIONNEMENT

TYPE DE DEPENSE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Générales	Analyses, réparation fuites réseau, électricité, remplacement compteur, entretiens divers, vidange boues digesteur	5 477	3 575	7 784	4 596
Personnel				2 208	4 370
Redevances	Redevances pollution et modernisation des réseaux reversées à l'Agence de l'Eau	3 251	2 998	3 136	3 496
Amortissements		10 575	16 535	14 337	15 279
Financières	Intérêts d'emprunts	1 007	808	606	511
Autres	Créances éteintes...			366	473
		20 310	23 916	28 437	28 725

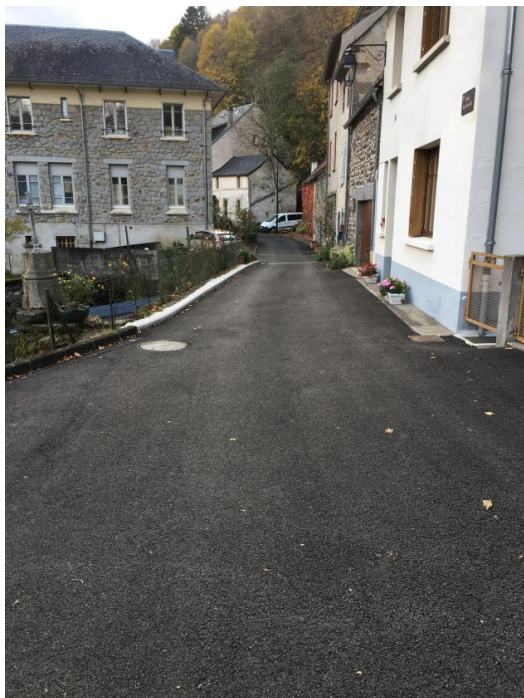
TYPE DE RECETTE En €	DETAILS	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Ventes	Facturation consommation eau, location de compteurs, redevances	17 820	22 733	27 098	26 481
Amortissements		1 940	8 261	2 280	2 431
Autre	Fonds compensation TVA	368		77	830
		20 128	30 994	29 455	29 742

TARIFICATION

<i>Eau</i>	<i>Assainissement</i>
Consommation eau : de 1 à 300 m³ = 1.00 €/m³ de 301 à 600 m³ = 0.70 €/m³ de 601 à 9999 m³ = 0.60 €/m³ pour les agriculteurs utilisant la borne = 0,60 €/m³ Location annuelle de compteur : 50 € et 18 € pour les suivants Branchement eau potable : 1 200 € Redevance pollution domestique : 0.23 €/m³ (redevance reversée à l'Agence de l'Eau)	Abonnement annuel de raccordement : 50 € Redevance assainissement : 0,70 €/m³ Redevance modernisation réseaux collecte: 0,16 €/m³ (redevance reversée à l'Agence de l'Eau) Branchement à l'assainissement : 800 €

LES TRAVAUX EN 2024

LES TRAVAUX DE VOIERIES



La rue du Sioulot dans le bourg



La descente vers la station d'épuration



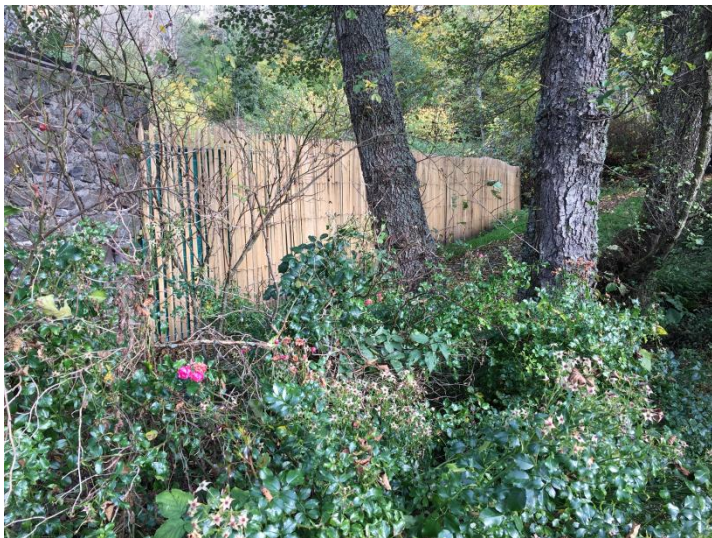
La route entre Malvaise et Servières



La route du Roc

Le coût total des travaux a été de 104 972 €HT, financés par le Département (FIC) à hauteur de 40 590 € et par l'Etat (DETR) à hauteur de 20 000 €.

LA POSE DE GANIVELLES



En bordure du chemin piétonnier

Au parc



LA PEINTURE DU COULOIR DES GÎTES COMMUNAUX



Travaux réalisés par l'entreprise COULON

LE PARKING DU LAC SERVIERES



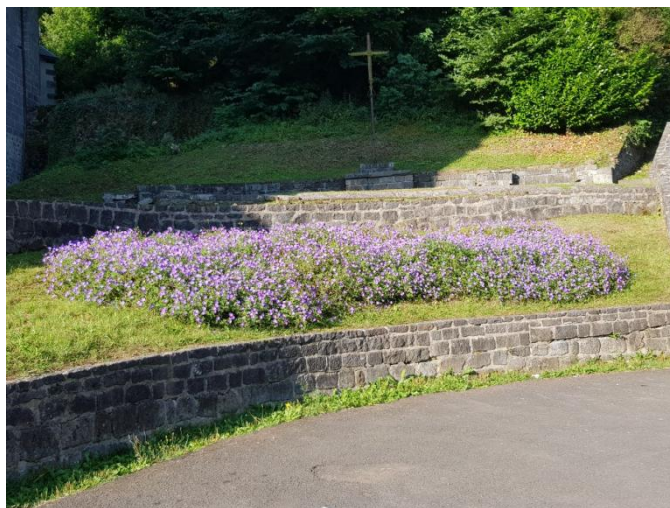
Installation de toilettes sèches



Travaux financés et supervisés par le
Département, exécutés par la société COUDERT

LE FLEURISSEMENT

Comme ces dernières années, les élus, l'employé communal et des bénévoles, que la municipalité remercie chaleureusement, ont assuré le fleurissement et la décoration de la commune.



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	CONTACT
COMITE DES FETES	Béatrice MICHAUX	1, rue de Terre Blanche -Seignemeaux	06.17.84.11.08
CLUB DE LA VALLEE FLEURIE	Marc-Antoine SABATIER	23, chemin du Moulin - Malvaise	06.07.16.99.23
SOCIETE DE CHASSE	François PERIERE	14, chemin du Puy d'Ebert - Soussat	04.73.65.86.80
LES MUSICALES D'ORCIVAL	Jean Marie RATAILLE	39, rue Alexis Piron 63000 Clermont-Fd	
ANCIENS D'AFN	Danielle AURIOL	10, rue du Cordonnier 63210 St Bonnet d'Orcival	
PAROISSE NOTRE DAME D'ORCIVAL	Jean Luc VARNAS	Presbytère 83, chemin de Croix	04.73.65.81.49



Comité des Fêtes

Nos membres sont tous bénévoles, d'âges et d'horizons différents, qui ont à cœur d'animer la vie locale et de renforcer les liens sociaux : les personnes souhaitant rejoindre l'équipe sont les bienvenues.

Cette année notre comité a organisé 2 événements majeurs :

- Une sympathique et animée « Soirée choucroute / Fête de la bière » le 17 février.
- Son emblématique fête d'été le 28 juillet :

C'est à l'aurore que les premiers exposants du vide grenier s'installaient, suivis des producteurs locaux. L'orchestre de « La Bande à Bardet », déambulait dans le bourg lors de cette journée ensoleillée. Un repas « truffade » a ensuite été servi, une buvette étant disponible toute la journée. Pour les enfants il y avait un spectacle « Génic's » en début d'après-midi, suivi d'un lâcher de ballons. Pour clôturer la journée, l'orchestre « Rock in chair » a pris le relais de « La Bande à Bardet », partageant avec le public ses reprises entraînantes.

Nous vous donnons rendez-vous le 22 février à la salle des Associations pour notre prochaine « Soirée choucroute / Fête de la bière ».

En attendant, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2025.

La Présidente Béatrice MICHAUX





Club « La Vallée Fleurie »

Généralités Mouvement Les Aînés Ruraux

L'année a été riche en animations :

- 15 février : repas anniversaire au restaurant Le Vieux Logis



- 18 avril : repas anniversaire au restaurant Le Cantou



- 20 juin : voyage dans le Loiret avec la visite du canal de Briare, reliant la Loire à la Seine, avec un repas sur péniche et visite du village de Charroux au retour, le déplacement étant assuré par les cars Voute.

- 21 juillet : organisation d'un repas champêtre avec une animation par le groupe folklorique de Gelles – 80 repas ont été servis.



- 5 septembre : repas anniversaire au restaurant Le Cantou
- 21 novembre : repas du Club au restaurant cabaret d'Orcet, le déplacement étant assuré par les cars Voute.



- 19 décembre : Noël autour de la bûche

Le Club tient à remercier Le Maire Pascal MICHAUX et son Conseil ainsi que le personnel de la mairie pour leur aide précieuse. Il remercie aussi la commune et le Département pour leurs subventions.

Le Club accueille avec plaisir celles et ceux qui, quel que soit leur âge, veulent partager des moments de convivialité.



Association Les Musicales d'Orcival

La quatorzième édition des « Musicales d'Orcival » a connu un très grand succès et a attiré 978 mélomanes, venus d'horizons divers, dans le cadre des 4 concerts organisés par l'Association.

le 21 juillet à 18h le pianiste Clément Lefebvre poète musicien, porte flambeau de sa génération a magistralement ouvert le festival et a touché profondément les nombreux amateurs de musique présents, par son interprétation lumineuse et poétique des trois ballades de Chopin, alternant la fougue, la douleur, la tristesse, mais toujours avec beaucoup de puissance expressive et de virtuosité. Le romantisme a pris ensuite toute sa place dans la Fantaisie en ut majeur de Schumann avec une riche modulation et des motifs brefs et beaux. Le concert s'est terminé par les impromptu en Si majeur et en Fa dièse mineur et par la Fantaisie en Si mineur de Scriabine œuvre parmi les plus difficiles du compositeur par sa richesse harmonique et les accords d'une complexité redoutable, magnifiquement jouée par Clément



Le 11 août à 18h a été un grand succès pour Philippe Hattat au piano et Volodia van Keulen au violoncelle qui nous ont conduits, toujours avec talent et grande virtuosité dans l'univers de Brahms. Ils ont ainsi continué cette série de concerts consacrée à Brahms et initiée en 2022. Le concert a débuté par la très belle sonate n°2 pour violoncelle et piano, énergique et tourmentée puis poétique et plaintive et enfin joyeuse aux allures de mélodies populaires. Vinrent ensuite des transcriptions de chansons populaires, nostalgiques et tendres. Les deux jeunes musiciens nous ont entraînés ensuite dans la fougue des danses hongroises transcrites ici pour violoncelle et piano. Le programme s'est terminé par la sonate n°1 qui avec son côté gracieux et champêtre a été surnommée « La Sonate pastorale »

Le **1^{er} septembre à 18h** la saison s'est poursuivie par un Magnifique concert, dans la basilique bondée, donné par Le jeune Quatuor Elmiré, lauréat du concours international de quatuor de Genève de novembre 2023. Le programme était dédié à Mozart, Webern, Beethoven. Le Quatuor composé de : David Petrlik et Yoan Brakha au violon, d'Hortense Fourrier à l'Alto et de Rémi Carlon au Violoncelle a interprété avec une grande sensibilité le quatuor en Sol majeur n°14 de Mozart. Il a ensuite exprimé, dans le quatuor « Razumovsky » n°2, avec une impressionnante virtuosité doublée d'une précision d'horlogerie, une grande émotion, la souffrance, la colère de Beethoven au moment où ce dernier est atteint de surdité



Le **8 septembre** La saison de concerts des Musicales d'Orcival s'est terminée en apothéose avec un magnifique concert de l'Orchestre National d'Auvergne Rhône Alpes, à guichets fermés. Ce concert était de manière brillante, dirigé par la jeune Silvina Perugia, avec au cor Hugues VIALLO soliste à l'Orchestre de Radio France, dans les émouvants concertos pour cor et orchestre n°4 KV 495 et la symphonie en La majeur KV 201 de Mozart et la Sinfonia n° 9 dite « La Suisse » de Mendelssohn.

L'Association, composée uniquement de bénévoles, réputée et référencée sur le site de la Cité de la Musique à Paris, a permis à de jeunes musiciens de grand talent de s'exprimer dans le cadre de la basilique. L'association tient à remercier pour leur aide précieuse : Le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, la Mairie d'Orcival, le Crédit Agricole Centre France, les laboratoires Théa, le Cabinet comptable Exact, la Montagne, France Bleu pays d'Auvergne, les sites de la paroisse Notre Dame d'Orcival et de la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy sa collaboration agréable et très efficace, tous les commerçants d'Orcival et des Environs, le Recteur de la Basilique, Jean Luc Varnas pour son fidèle soutien .

L'AMICALE DES ANCIENS D'AFN

L'Amicale est une association qui regroupe les anciens combattants de la guerre d'Algérie des communes d'Orcival et Saint Bonnet d'Orcival. Les membres, lorsqu'ils ne sont pas malades, sont présents aux commémorations.

Cérémonie du 19 mars (célébrée le 24 mars), date anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



Cérémonie du 11 novembre à Orcival, date anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale 14-18



Après la cérémonie, les anciens combattants et leurs épouses ainsi que les veuves, les maires et les porte-drapeaux se sont retrouvés à la salle des fêtes de Nébouzat pour partager un excellent repas, dans une ambiance conviviale que nous espérons retrouver l'année prochaine.

Les anciens d'AFN présentent à toutes et tous leurs vœux de santé et de bonheur pour 2025

La Présidente Danielle AURIOL

Paroisse Notre Dame d'Orcival



Mes chers paroissiens d'Orcival,

Voilà 2 ans que je suis parmi vous en tant que curé de la paroisse Notre Dame d'Orcival, et aussi recteur de la basilique, ce qui implique que je dois gérer avec dynamisme le côté cultuel et principalement d'accueil de la basilique.

Je suis très heureux d'être parmi vous que je connais mieux maintenant.

Ce patrimoine commun à tous et au-delà d'Orcival nous tient tous à cœur pour le faire vivre et montrer notre dynamisme auprès des nombreux visiteurs venus de contrées lointaines du monde entier.

Je remercie tous ceux et celles qui ont à cœur d'entretenir ce patrimoine tant culturel que cultuel et de faire perdurer cet attachement à ce joyau qu'est la basilique.

Un grand évènement pour le 15 août 2025, nous fêterons le 80ème anniversaire de la libération des camps de concentration avec la bénédiction de la nouvelle croix, en remplacement de celle édifiée il y a 80 ans en mémoire de cet événement.

Une permanence est assurée au presbytère d'Orcival **tous les mercredi et vendredi de 14h 30 à 17h**, présence physique et téléphonique 04 73 65 81 49 (N'hésitez pas à appeler, où venir pour toutes demandes de baptême, mariage, intention de messe....ou autres)

Père Jean-Luc Varnas

Recteur de la basilique, curé de la paroisse Notre Dame d'Orcival (et de Saint Benoit)

Le remplacement de la Croix : un vrai chantier

Le 15 août 1945, l'ensemble des prisonniers et déportés de guerre du Puy-de-Dôme se sont rassemblés au calvaire dédié à Notre Dame d'Orcival, aussi appelée Notre Dame des Fers, protectrice des prisonniers, sous la présidence de Monseigneur PIGUET (évêque de Clermont, seul évêque français déporté), en action de grâce à Dieu pour leur libération.

Ce jour-là, une croix en chêne d'une hauteur de 7 mètres, a été implantée en reconnaissance de leur retour.

Cette croix qui fait mémoire depuis bientôt 80 ans, commençait à donner des signes de faiblesse, malgré une opération de consolidation réalisée il y a environ une vingtaine d'années : un groupe de bénévoles décida donc de la remplacer à l'identique, pour perpétuer la mémoire.

Pour ce faire, la paroisse sollicita un soutien financier, auquel environ 200 personnes répondirent favorablement, principalement des anciens combattants et leurs familles.

Après réception de la croix en chêne en décembre 2023, fournie par la scierie des Combrailles à Condat, les travaux ont débuté au printemps. Au total une quarantaine de personnes ont participé au chantier, sous la houlette d'Albert LASSALAS.

La nouvelle croix est maintenant en place, sur un solide socle en pierre de Volvic.
Un éclairage solaire complètera prochainement l'installation.

Une cérémonie de bénédiction est prévue le 15 août 2025, pour le 80^{ème} anniversaire de la cérémonie initiale.



Merci à Albert LASSALAS & Sébastien TOURREIX pour leur précieuse contribution à cet article



Dans le cadre de la journée organisée par l'AFM TELETHON, association de soutien à la recherche de thérapies géniques pour les maladies rares, un repas tripes/daube a été organisé le 30 novembre 2024 à la Salle des Associations.

144 repas ont été servis

L'équipe organisatrice remercie tous les donateurs ainsi que les bénévoles qui, par leur aide, ont participé à la réussite de cette action, particulièrement François, du restaurant Le Cantou, qui a préparé seul la tripe et la daube. Elle remercie aussi la paroisse et la mairie d'Orcival.

Cette année encore, les chasseurs ont assuré l'animation avec un récital de cors de chasse pendant le repas, avant un concert donné à la basilique.

Cette année c'est la somme de **2 260 €** qui a été reversée au TELETHON.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Béatrice MICHAUX



Les donateurs pros : Maison de la Chocolaterie, Le Cantou, La Pachade, Notre Dame, L'Ajasserie, Le Vieux Logis, Chouvy, Proxiel, Carrefour Contact, Ets Ondet, GAEC Les Planchettes, GAEC Fléchat/Ferme Le Roc, Ferme des Combes, GAEC Faugeras, GAEC Chantaduc, Boulangerie de Rochefort, Boulangerie de Nébouzat/Gelles, Boulangerie d'Olby.



Bénédiction du chemin d'intériorité Orcival – Rocamadour par Mgr Kalist, évêque de Clermont-Ferrand



Jeudi 09 mai 2024, le jour de l'Ascension à Orcival

Comme le veut la tradition locale, après la messe, la statue de la Vierge, couronnée et revêtue de ses vêtements d'apparat, a été portée en procession le long du chemin de croix par des hommes aux pieds nus.

C'est au tombeau de la Vierge que Mgr Kalist, évêque de Clermont-Fd, a béni ce nouveau chemin au départ d'Orcival vers Compostelle.

Ce nouveau tronçon compte 21 étapes, l'équivalent de 330 kilomètres.



Pour en savoir plus → <https://orcival-rocamadour.com>

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes propose de nombreux services :



- **Pour les entreprises** : des zones d'activités avec des lots à vendre proches de St-Julien-Puy-Lavèze et prochainement au lieu-dit Piquat à St-Pierre-Roche au bord RD2089, mais aussi des aides aux commerces de proximité.
- **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous** : une saison agrémentée d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, des restaurations de cours d'eau, un service de l'assainissement individuel, un guide de la mobilité.
- **Nouveauté 2024, pour les personnes sans solution de transport** : le service « Tous Mobiles », basé sur du covoiturage solidaire. ➔
Voir plus d'infos sur la page suivante.

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE SONT SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore  PlayStore  ou AppGallery  ou en flashant le QR code ci-dessous.
- 2 Recherchez "CC Dômes Sancy Artense" ou 63210
- 3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



BONNE UTILISATION !



Un nouveau service de mobilité sur Dômes Sancy Artense



Qu'est-ce que c'est ?

Tous Mobiles est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité.

Pour aller où ?

Le réseau solidaire est destiné à toutes les personnes :

- Habitant l'une des 27 communes de Dômes Sancy Artense ;
- Empêchées de mobilité (sans permis de conduire, sans voiture, en perte d'autonomie permanente ou temporaire, en manque de confiance pour conduire en ville, etc.) ;
- Ayant plus de 16 ans ;
- Ne relevant pas d'un état de santé nécessitant une surveillance particulière.

Pour qui ?

Le service peut être utilisé pour tous les types de déplacements, par exemple, aller chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, ect. Il permet de se rendre n'importe où dans la limite de 70 km depuis le domicile.

Devenez conducteur ou covoitureur bénévole !



- Covoitureur bénévole >> Proposez des places dans votre véhicule pour partager vos trajets.
- Conducteur bénévole >> Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.

Votre soutien est essentiel au succès de ce service.
Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Rejoignez dès maintenant la communauté du réseau solidaire.

Nous contacter :



06 15 43 79 78
9h - 12 h / 14 h - 16h



reseausolidaire@pfm63.fr



www.pfmobilite.fr

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

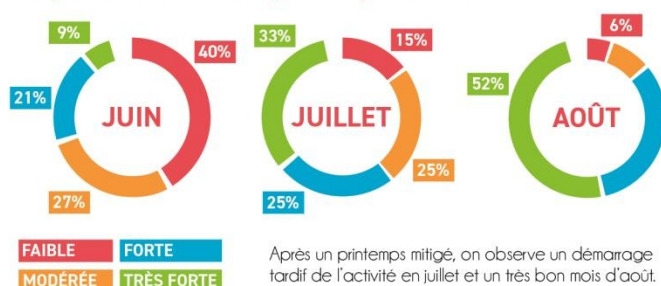


BILAN ESTIVAL

UNE SAISON CONTRASTÉE, QUI SE TERMINE BIEN

56% de nos prestataires touristiques estiment la fréquentation estivale bonne ou très bonne, contre 55% à l'échelle du département et 58% à l'échelle de la région AURA. Un bilan mitigé, rattrapé néanmoins par un excellent mois d'août. 83% de nos hébergeurs jugent en effet leur fréquentation bonne ou très bonne (en hausse par rapport à août 2023).

Fréquentation des hébergements partenaires



Principales causes d'une saison en demi-teinte, selon les hébergeurs :

- La météo
- Suivie de près par l'inflation et le coût de la vie.

Néanmoins, cette seconde notion est à pondérer en comparaison de la région, notre destination étant moins touchée que d'autres par la baisse du pouvoir d'achat au niveau régional.

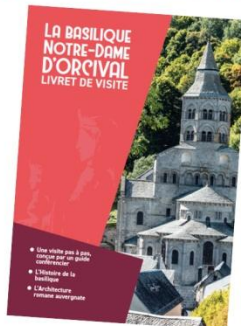
Le rapport qualité/prix en Auvergne VolcanSancy étant même cité comme l'un des principaux facteurs déclencheur d'un séjour chez nous.

L'attractivité de la région, pointée à 88%, reste le principal atout sur de notre territoire.

BOUTIQUE

UNE NOUVEAUTÉ 100% OFFICE !

Toute l'équipe a travaillé à la conception d'un ouvrage de visite de la Basilique d'Orcival, vendu en boutique, au prix de 4 € : recherches historiques, rédaction, photos, conception graphique. Ce livret permet au visiteur d'effectuer, en autonomie, une visite de l'église (photos, points de repère, ...) et de garder un souvenir...



Intéressé ? Nous offrons un livret de visite aux 5 premiers visiteurs en bureau d'accueil d'Orcival. Mot de passe à donner à l'équipe : pèlerinage.

RENCONTRE À BAGNOLS

Le 20 juin 2024, l'équipe de l'Office de tourisme a convié prestataires touristiques et élus du territoire à Bagnols pour son lancement de saison. Un moment festif, sur le thème des Jeux Olympiques, pour ouvrir tous ensemble, la saison 2024 !



Satisfaction clients
(-0.12 VS 2023)
(+0.17 VS 2022)



Ressenti partenaires
(-0.47 VS 2023)
(-0.44 VS 2022)



13775 visiteurs se sont présentés dans les bureaux d'accueil touristique en juillet et en août (Centre montagnard Cap Guéry, Espace Sport Nature La Stèle, Orcival, Taupes et La Tour d'Auvergne). C'est 9% de moins qu'en 2023. Le mois d'août ayant été plus fréquenté que celui de juillet.

LABEL

EN ROUTE VERS DESTINATION D'EXCELLENCE



Le 2ème semestre de l'année 2024 a été en partie consacré, par l'équipe, à la préparation de la labellisation Destination Excellence (anciennement Qualité Tourisme).

En complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services fournis par la structure, ce label renforcera en particulier le niveau d'exigence en matière d'écoresponsabilité. Un audit prévu en 2025 avec, nous l'espérons, une issue positive !



LES ANIMATIONS

UNE VRAIE DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

110 dates d'animations programmées tout l'été et 1790 inscrits, c'est une hausse de 7% par rapport à l'été 2023. L'initiation à l'orpaillage à Singes a été l'animation de la saison la plus demandée. 687 personnes se sont initiées à cette activité phare de notre territoire.



L'activité orpaillage à Singes.



Les P'tites Virées du Parc.
Sommet du puy de l'Ouire

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'ASSOCIATION & D'ÉVÈNEMENTS ?

N'hésitez pas à saisir vos animations en ligne :
auvergnevolcansancy.com/espace-pro/proposez-votre-manifestation/

POURQUOI SAISIR VOS ANIMATIONS ?

- L'information remontera sur les supports de promotion de l'Office de tourisme (agendas des manifestations, affiches, écrans numériques et agenda en ligne),
- Toute l'équipe de l'Office de tourisme connaîtra votre manifestation et pourra en assurer une bonne communication auprès des visiteurs,
- Service 100% gratuit (possibilité de régie publicitaire en supplément).

VOTRE CONTACT ANIMATIONS

Lucas Montel
lmontel@auvergnevolcansancy.com



L'équipe a pu tester la nouvelle piste multi-activité de la Stèle et le biathlon.

L'ÉQUIPE

L'OFFICE DE TOURISME ACCUEILLE PATRICE

En Juin, Patrice Villemejeane a rejoint d'équipe de l'Office de tourisme en tant que « Chargé de communication et des Relations presse ».

Passionné par l'Auvergne, la randonnée et la photo, Patrice est en charge de la stratégie de communication et des relations presse. Infographiste de formation, il sera également en charge des éditions de l'Office de tourisme. L'occasion, depuis juin, de rédiger plusieurs communiqués de presse, d'intervenir auprès de France Bleu, Logos FM, La Montagne, ZAP Magazine, d'éditer le livret de la Basilique ou de finaliser la stratégie de communication validée en novembre par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

L'équipe compte 6 permanents (équipe renforcée en haute saison par des contrats saisonniers).



www.auvergnevolcansancy.com

OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Place Joseph Malégué - 63680 La Tour d'Auvergne
infotourisme@auvergnevolcansancy.com | 04 73 65 89 77

BUREAUX D'ACCUEIL

Centre Montagnard Cap Guéry | Espace Sport Nature La Stèle | La Tour d'Auvergne | Orcival | Tauves

Credits photographiques : OT Auvergne VolcanSancy, D. Gonthier, A. Monier, P. Villemejeane





Lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2024, les Elus ont voté une augmentation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**REOM**) de 6% pour l'année 2025, soit une base qui passe de 90 à 95,40 €.

La principale raison de cette augmentation c'est la détérioration du tri dans les bacs jaunes : le non conforme augmente malheureusement d'année en année et il représente maintenant **plus du tiers** du tonnage des bacs jaunes.

Ce tonnage doit ensuite être retraité avec les ordures ménagères ce qui a occasionné un coût d'environ **200 000 €** au syndicat en 2024 (128 000 en 2023 - 88 000 € en 2022), soit un supplément de **13 €** par habitant.

Pour maîtriser les coûts, l'axe principal est maintenant **l'amélioration du tri dans les bacs jaunes**

Tout ce qui est plastique ne va pas forcément dans les bacs jaunes : il ne faut y mettre que les **emballages ménagers et papiers**.

les mettre **en vrac** et non **pas dans des sacs fermés**.

Les gros cartons doivent être emmenés en déchèterie



ASSOCIATION ADMR DE ROCHEFORT-MONTAGNE ET SA REGION

Place de la Fontaine 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE - Agrément N° SAP 339146060 du 01/01/2017

L'ADMR c'est une équipe de bénévoles et de salarié(e)s proches de vous, au service du maintien au domicile.

- Vous avez des difficultés pour accomplir les actes de la vie quotidienne : préparation des repas, ménage, courses.....
- Vous êtes malade ou fatigué(e) et vous avez besoin d'une aide à la maison, pour vous même et votre famille.....
- Vos parents vivent seuls à la maison.
- Vous sortez de l'hôpital et vous avez besoin d'une aide pendant quelques temps....
- Vos horaires de travail sont surchargés et vous avez besoin d'une aide à la maison.

L'ADMR peut vous aider avec compétence et chaleur.

Nos aides à domicile interviennent à la maison, accompagnent, aident....

- Pour le ménage, la préparation des repas, l'entretien du linge.
- Pour assurer une compagnie, une aide dans les actes courants de la vie.
- Pour vous transporter afin d'aller faire vos courses, de vous rendre chez le médecin ou chez le coiffeur...au taux de 0,45 euros/km.
- Service aux personnes malades (à la sortie d'une hospitalisation), service familles (familles ayant un ou plusieurs enfants avec prise en charge CAF).

Taux horaire d'une aide à domicile : 27 euros/h en semaine et 35 euros/h dimanches et jours fériés (hors participation éventuelle des caisses). Réduction ou crédit d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes versées (selon législation en vigueur). Nous acceptons les CESU (Chèques Emploi Service Universel).

Pour nous joindre : 04 73 65 98 93

Permanences : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

(en dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique.)

Nos bénévoles sur Orcival : Joëlle NEYRIAL: 06 82 10 56 26

Marie Claire BONY : 04 73 65 83 75

Notre association ADMR exerce son activité sur le territoire suivant : LAQUEUILLE, PERPEZAT, GELLES, ST-BONNET D'ORCIVAL, HEUME-L'EGLISE, ORCIVAL, ROCHEFORT-MONTAGNE et les communes limitrophes.

Notre association est présidée par Liliane VALLEIX.

Responsables : Annick BOYER (Laqueuille) - Liliane VALLEIX et Denise BONNET (Perpezat) - Murielle CRISPET (St Pierre Roche) - Jean-Luc TOURREIX et Christine SALES (Gelles) - Marie-Josèphe MIGNARD (Heume-l'Eglise) - Joëlle NEYRIAL et Marie-Claire BONY (Orcival) - Danielle MENIER (Rocheft-Montagne).

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

L'école publique de Rochefort-Montagne accueille **83** élèves pour l'année scolaire 2024/2025.

Les effectifs par commune sont de 42 élèves pour Rochefort-Montagne, 15 élèves pour Orcival et 26 élèves pour Saint-Pierre-Roche. Ils sont répartis en 4 classes :

- **PS/MS** (8/13) avec Margaux Beaumartin, qui remplace Karine Andreux partie sur une autre affectation. La maîtresse des petits est assistée par Valérie Cullet.
- **GS/CP** (5/8) avec Thomas Soubre, qui remplace Nadine Morel, partie à la retraite début juillet. Le nouveau directeur est assisté par Catherine Arnaud (ATSEM) et est remplacé par Mme Delmas le jeudi (décharge de direction).
- **CE1/CE2** (12/10) avec Anne Laure Bonnet.
- **CM1/CM2** (13/14) avec Marc Nord.

Les élèves ont pu, dans la mesure du possible, bénéficier de différentes activités culturelles et sportives grâce à l'engagement très actif de l'Association de Parents d'Élèves des trois communes et de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense (soirée raclette, vente de truffade et de chocolats, loto, brunch, apéro-concert).

Les élèves n'ont cependant pu faire qu'une séance, par classe, de ski de fond au domaine du Guéry, les autres séances ayant été annulées, faute d'enneigement.

Les élèves ont pu bénéficier comme chaque année de plusieurs séances à la piscine.

Grâce à une animation assurée par la Fédération Départementale des chasseurs, chaque classe a bénéficié d'une 1/2 journée d'animation intitulée « sur le sentier des chamois ». Une sortie était prévue le 3 Juin afin de permettre aux élèves d'aller observer les animaux sur le terrain, à savoir le chemin du Val de Courre jusqu'au lieu appelé « le verrou », au Mont-Dore. Un grand pique-nique était prévu mais les conditions météorologiques en ont décidé autrement. Seules les grandes classes ont pu se rendre dans ce site particulier, l'après-midi, quelques marmottes étaient au rendez-vous !

Voyage scolaire :

Les élèves de Mr Nord sont partis 3 jours, 2 jours au Parc du Puy du Fou en Vendée et le dernier jour au château de Chambord.

La classe de Nadine Morel est allée une journée à la Ruche des Puys à Saint Ours les Roches et le chemin Fais'art à Chapdes- Beaufort.

La classe de Karine Andreux a pu découvrir la fabrication du fromage à la Société Laitière de la Gare de Laqueuille avec dégustation des nouvelles chips au bleu « La Mémé ».

En fin d'année, les petits élèves ont visité le musée d'Art Roger Quilliot.

.

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ROCHEFORT-MONTAGNE

un lieu unique pour vos démarches administratives et numériques.

Labellisée **France Services** en septembre 2020, l'ex MSAP de Rochefort Montagne diversifie son offre de services pour vous apporter un service de proximité.

Les animatrices vous accueillent, de préférence sur rendez-vous pour :

- Vous permettre de trouver des réponses à vos questions concernant les démarches administratives de votre vie quotidienne : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité...
- Faciliter votre mise en relation avec un partenaire ou un service du Conseil départemental: CPAM, CAF, CARSAT, Finances Publiques, Pôle Emploi, Mission Locale, services de la justice, ADIL, service social, MDPH
- Vous aider à réaliser certaines démarches administratives et numériques : actualisation Pôle Emploi, ouverture d'un compte Améli, demande d'aide au logement...

Des outils numériques (ordinateur, imprimante multifonction) sont mis à votre disposition pour réaliser seul ou accompagné vos démarches en ligne.

Des rendez-vous sur site (visio ou physique) peuvent être organisés avec certains services : services des finances publiques : vendredi après-midi, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, conciliateur de justice, assistantes sociales, puéricultrices...

Situé au 12 route de Bordas à Rochefort Montagne, l'espace France Services est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures.

Contacts : ☎ 04 73 65 89 50 ou 07 61 29 47 45
dome.fr

Courriel : [mds.rochefort-sancy@puy-de-](mailto:mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr)



 Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme	Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : Acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ...demandez des conseils d'experts avant d'agir Contactez le guichet unique gratuit et indépendant de l'ADIL du Puy-de-Dôme ☎ 04.73.42.30.75 Email : contact@adil63.org Site internet: www.adil63.org
Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT- FERRAND	Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, <u>sauf le lundi matin</u>

Le CLIC Senior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux personnes de plus de 60 ans, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Il accueille, informe, oriente les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de prévenir la perte d'autonomie (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : prevention.clicseniormontagne.com

Ou flashez le QR Code :



Zoom sur l'atelier « Alimentaire, Mon Cher Watson ! »

A partir de septembre 2024 les séniors Saint-Bonnet-Prés-Orcival et du Mont- l'intervention d'une diététicienne et activité physique adaptée dans le cadre « Alimentaire, Mon Cher Watson ». Au les participants ont mené une enquête au cœur de la nutrition et de l'activité

Ce programme a permis aux appréhender l'évolution des besoins l'avancée en âge, de bénéficier de alimentation saine et d'aller à la producteurs locaux. La diététicienne a échanges sur le sucre et a appris aux participants à lire et comprendre les étiquettes des produits ultra-transformés afin de faire des choix éclairés. Les participants ont aussi échangé avec l'enseignante en activité physique adaptée sur la sédentarité et la mise en place d'une routine pour maintenir une activité physique à tout âge.

Pour clôturer le programme, un repas partagé a été organisé, chaque participant a réalisé une recette qui lui tenait à cœur.

Ce programme a rencontré un vif succès, offrant aux séniors des outils précieux pour améliorer leur santé et leur bien-être.

Pour contacter le CLIC Senior Montagne :



CLIC Senior
Montagne
107 route du Puy-de-
Dôme

des communes de Dore ont pu profiter de d'une enseignante en du programme cours des 8 séances ludique et instructive physique.

participants de mieux nutritionnels liée à conseils pour une rencontre de également animé des



LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX HABITANTS

Lorsque vous emménagez dans la commune, pensez à vous signaler en mairie : cela permet de faciliter la distribution postale, d'anticiper l'éventuelle scolarisation des enfants et de vous adresser les différents courriers de la mairie...

URBANISME

Pour toute nouvelle construction et tous les travaux extérieurs sur un bâtiment (peinture de façade, création ou modification d'ouverture, remplacement des fenêtres et portes, construction de plus de 5 m², modification de toiture, ...) il est obligatoire **avant tous travaux** de déposer en mairie un dossier de déclaration ou d'autorisation (selon la nature des travaux).

De plus, une **validation par les Bâtiments de France** est nécessaire pour tout bâtiment se trouvant à proximité d'un site inscrit et/ou protégé (Basilique, Château de Cordès, Roche Sanadoire, Lac Servières, Lac du Guéry) : un dossier supplémentaire doit donc leur être adressé.

A titre d'exemple, le périmètre de protection autour de la Basilique (500 m) englobe bien sûr le bourg, mais aussi PUY RAYNAUD, une partie de SEIGNEMEAUX et de CHAMBERTE.

Cette procédure, malheureusement trop souvent « oubliée », peut paraître lourde, mais elle permet de conserver l'**attractivité** de notre commune et son respect est donc dans l'**intérêt bien compris** de tous.

RECENSEMENT MILITAIRE : dès 16 ans en mairie ou service-public.fr (avec carte d'identité et livret de famille)

CARTE D'IDENTITE & PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Il faut se rendre à la mairie de Rochefort-Montagne après **avoir pris rendez-vous**.

Les jours d'instruction sont :

- Pour la carte d'identité : les lundis et mercredis de 13h/17h, les mardis 8h/12h – 13h/17h
- Pour le passeport : les vendredis 8h/12h – 13h/17h

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Les démarches ne se font plus auprès des Préfectures, mais sont à accomplir sur le site :

<http://permisdeconduite.ants.gouv.fr> pour les permis de conduire

<http://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises.

CONSERVATION DES PAPIERS

Vous pouvez avoir les renseignements sur tous les documents à conserver avec leurs délais, sur le site vosdroits.service-public.fr

LES NUMEROS UTILES

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Rochefort :

04.73.65.80.07

Mairie :

Tel : 04.73.65.82.13

E-mail : mairie.orcival@hotmail.fr

Site internet : www.orcival.fr

L'agence postale : 04.73.65.98.43



Assistante maternelle

Mme MORLON Coraline : 06.58.30.95.21



Office de tourisme Auvergne Volcans Sancy :

04.73.65.89.77

E-mail : infostourisme@auvergnevolcansancy.com

Communauté de Communes Dômes Sancy Artense :

04.73.65.87.63

E-mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Site internet : www.dome-sancyartense.fr

Déchetterie de Rochefort-Montagne : 04.73.65.90.99

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi

de 9h00 à 12h00 et

de 13h30 à 17h30 heure d'été (01/04 au 31/10)

de 13h00 à 17h00 heure d'hiver (01/11 au 31/03)

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 04.73.65.98.93

France Services :

04.73.65.89.50 ou 07.61.29.47.45

mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr